

Déconfinement. Bernay : Pas de réouverture des écoles avant le 18 mai

Contrairement à ce qui était prévu au départ, la Ville de Bernay ne rouvrira pas ses écoles le mardi 12 mai. La rentrée est maintenant prévue le 18 mai. Explications.

Publié le 8 Mai 20 à 13:00



La rentrée se fera de manière progressive. (©Adobe Stock/Illustration)

« Nous sommes sur de véritables sables mouvants, tout ce qui est envisagé aujourd'hui peut être remis en cause dans trois jours. »

Julie Blottiere ne croyait pas si bien dire en évoquant la réouverture des écoles à **Bernay (Eure)** lors d'un entretien avec l'Eveil Normand.

Lundi 4 mai 2020, l'adjointe au maire en charge de l'enfance et de la jeunesse envisageait une reprise des cours dès le mardi 12 mai pour tous les niveaux avec un principe de demi-école et 15 élèves maximum par classe : un premier groupe en semaine A, un deuxième en semaine B. « C'est sur nous que reposent les responsabilités, mais on est là pour gérer la **crise sanitaire** et on y va, on n'est pas frileux », indiquait Julie Blottiere, en se disant consciente que des enfants ont besoin de retourner en classe, notamment ceux en difficulté, tout en respectant le protocole sanitaire pour protéger à la fois les élèves et les enseignants.

« Je conçois que le **confinement** a pu être compliqué pour certaines familles et qu'il faille prendre le relais », ajoutait l'élue.

Rétropédalage

Mais jeudi 7 mai, patatras ! Le scénario travaillé depuis près d'une semaine avec les services de l'Education nationale est tombé à l'eau, obligeant la mairie de Bernay, peut-être trop ambitieuse dans son plan de **déconfinement**, à rétropédaler. Dans un courrier, **Jean-Hugues Bonamy** annonce aux familles avoir décidé de reporter cette réouverture au lundi 18 mai, « afin d'assurer une sécurité sanitaire suffisante pour accueillir les élèves et l'ensemble du personnel » et « après avoir longuement échangé et travaillé avec l'ensemble des directions d'écoles et l'Inspection académique ».

Le protocole sanitaire exigé par l'Etat est strict et impacte sur la capacité d'accueil des enfants », écrit le maire.

A la lecture de son courrier, on comprend finalement que la Ville n'a pas les capacités d'accueillir l'ensemble des niveaux, contrairement à ce qui était prévu initialement. A cause d'un manque de moyens humains ou de problèmes techniques ?

En accord avec les directrices, les élèves de **petite section et moyenne section** ne seront ainsi pas scolarisés dans un premier temps, « les conditions d'accueil liées au protocole ne permettant pas d'offrir une prise en charge suffisamment bienveillante et sécurisante pour ces enfants », explique Jean-Hugues Bonamy.

Les Grandes Sections seront donc les seuls élèves à être scolarisés en école maternelle. Quant à eux, les élèves scolarisés en **élémentaire** seront accueillis de manière progressive à partir du 18 mai. Les modalités et horaires d'accueil seront précisés par la direction des différentes écoles.

Accueil limité à la cantine

Comme cela a déjà été le cas durant la période de confinement, « les enfants dont les parents sont concernés par la gestion de la crise continueront à être accueillis à temps plein », indique Jean-Hugues Bonamy.

Les services périscolaires et la restauration seront maintenus, aux horaires habituels, mais limités dans leurs capacités d'accueil.

« L'ensemble de ces décisions et de ces mesures ont pour but unique d'accueillir vos enfants dans le respect des règles sanitaires et de leur intégrité physique et affective », assure le maire aux parents.